

CR du conseil d'école du 02/02/2021

Ecole du Parc

Représentant de la mairie : Mr Lafon,

Directrice de l'Éducation : Elisa Bachellé

Corps enseignant : Marie Odile Lamachère, Claire El Ghozy, Sophie Mignon, Céline Roulleau, Caroline Palliés, Sabrina Hatem, Sandrine Brujon, Aude Sorin et Anne Scarpa (directrice)

Représentants des parents d'élèves : Mme Correia, M. Hugo Quint, Mme Montlouis, Mme Nyffenegger, Mme Bernier

Etaient excusés : Madame Brobecker et Monsieur Charnay

Points "École" :

Actualités de l'école

PROTOCOLE SANITAIRE

À compter du 1^{er} février, un nouveau protocole est mis en place. Les principales différences avec celui instauré le 2 novembre sont l'utilisation de masque niveau 1 et la distanciation de 2m à la cantine. Depuis le 18 janvier, l'utilisation du car et les cours de piscine ne sont plus autorisés. Pour finir, les cours d'activité physique sont assurés dans la cours de récréation, en mode dégradé.

Les principales dispositions du protocole de novembre étaient liées à la limitation du brassage des groupes. Pour se faire, les enseignants ont instauré une nouvelle organisation (suppression de la récréation de 8h20 à 8h30), ont doublé des récréations (limiter le nombre d'élèves par récréation) et divisé la cours en 6 zones. Par ailleurs, la zone de restauration réservée au personnel a été attribuée aux élèves afin d'espacer les élèves lors de la pause du repas.

Malgré les contraintes sanitaires précitées, des enfants de CP et CE1 ont pu bénéficier de spectacles proposées par la médiathèque dans l'enceinte de l'école en décembre 2020.

AUTRES INFORMATIONS ÉCOLE

Festival du livre : du 30 novembre au 11 décembre 2020; l'achat directement sur internet a permis une organisation simplifiée pour les enseignants et un gain de 368€ en livre a été offert à l'école.

Sorties locales

Il est envisagé de nouvelles sorties à la médiathèque pour visiter les expositions et le conservatoire a réouvert ses portes en janvier : quelques classes y vont. Pour d'autres élèves, une présentation d'instruments par des professeurs du conservatoire est programmée.

CP-CE1 - évaluation nationale

En janvier 2021, de nouvelles évaluations ont eu lieu pour les CP : les résultats seront communiqués aux parents au deuxième semestre. Un comparatif a été réalisé sur les évaluations CP/CE1 de 2020 entre les résultats de l'académie de Versailles et le résultat national. En français, l'académie de Versailles a des résultats > au résultat national ; en Mathématiques, l'académie de Versailles a des résultats > ou = au résultat national. Les enseignants n'ont qu'une visibilité individuelle par élève.

Livret numérique (cf. PJ)

Les identifiants ont été redonnés aux parents qui n'avaient pas ouvert de compte et aux nouveaux parents. Les parents rencontrant des difficultés peuvent se rapprocher de leur enseignant, pour tout problème lié à la plateforme, il convient de le faire remonter sur le site Educonnect (cf. PJ).

A titre informatif, le résultat des 45 élèves de 6^{ième} au collège des Ormeaux et issus de l'école du parc : 7 élèves ont reçu un bulletin avec les « encouragements », 4 « compliments », 8 « félicitations », 6 « excellence ».

Site internet de l'école - <http://www.ecole-du-parc-fontenay.ac-versailles.fr/>

De nombreux liens vers des ressources sont disponibles sur le site de l'école : CNED, D'COL, LUMNI visites de musée virtuelle, histoires à lire ou à écouter...

Projet d'École : ÉCOLE INCLUSIVE

La directrice a rappelé l'obligation de scolariser tous les élèves, ce qui nécessite de prendre en compte la singularité de chacun d'entre eux. Cela est un challenge auquel chaque enseignante fait face.

A la rentrée de septembre, l'école comptait 19 élèves en situation de handicap : 9 en classes ULIS et 10 répartis dans les autres classes avec ou sans Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (AESH)- Depuis, 6 nouvelles demandes ont été formulées auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

A ces élèves, s'ajoutent ceux présentant des difficultés scolaires ou comportementales. L'école s'appuie sur plusieurs outils pour gérer ces élèves et les faire progresser. Toutefois, cela suppose une implication de la famille et l'inertie de certains parents peut mettre en péril la réussite des protocoles proposés par l'école.

La directrice a présenté les différentes actions et protocoles employés au sein de l'école :

- permis piéton, permis internet (présenté par l'officier de Prévention), permis vélo (organisé par les CRS) = actions de prévention institutionnelles ;
- entretiens individuels entre l'enseignant et élève, puis l'enseignant et la famille...,ce qui peut aboutir à la mise en place de contrats ;
- limiter les déplacements qui sont source d'agitation : finir la journée avec la récréation sans repasser en classe ;
- activités pédagogiques complémentaires APC : 2 fois par semaine, les enseignants travaillent avec un petit nombre d'élèves sur leur difficulté ; depuis septembre 2020 -> focus sur les mathématiques et le français ;
- stages de remise à niveau destinés aux CM1/CM2 lors des vacances de Pâques ou d'été et les stages de réussite scolaire : palier aux difficultés issues du confinement de mars 2020 ;
- programme personnalisé de réussite éducative PPRE : un contrat pour remédier à certains problèmes, se fixer des objectifs à court termes, contrats cosignés (élèves, parents, enseignant) ;
- plan d'accompagnement personnalisé rédigé par le médecin scolaire ;
- protocole d'accueil individualisé PAI : pour des médicaments notamment ;
- le Rased : accompagnement d'enfants qui ont des difficultés autre que handicap ;
- projet personnalisé de scolarisation PPS : pour les enfants en situation de handicap, en lien avec la mdph ;
- visite médicale par le médecin scolaire autre que les visites obligatoires pour les élèves de grande section et CE2 ;
- en cas de détection de difficulté d'ordre éducative, signalement auprès du procureur ou auprès du service de solidarité territoriale.

À ce jour et depuis la rentrée, la directrice dénombre 11PAI, 19 enfants en situation de handicap, 8 réunions, 6 demandes auprès de la mdph, 11 ESS réunions autour des en situation de handicap ; 17 visites médicales demandées (pour aide et conseil par le médecin scolaire), 5 PAP, 7 enfants suivis par le RASED, 1 information préoccupante signalée pour 2 élèves.

Coopérative scolaire

Gérée par Mesdames Badet et Lamachère

Au 31/12, la coopérative détient 6800€ grâce aux dons des parents (4025€ dont 30% coopérative centrale et 70% reversé aux coopératives de classe, soit 150€ environ par classe), à la vente des photos (un peu moins de 1000€), à la vente des chocolats de Noël (620€)

Dépense à venir : assurance à l'OCCE ; matériels multimédia (lecteurs DVD pour les classes), logiciel, projet poterie (1500€), projet danse (à peu près du même ordre, prévu pour avril-mai) ...

Divers

La visite du collège pour les élèves de CM2 s'organise plus tard dans l'année et pour le moment aucun échange à ce sujet n'a été fait entre le Principal et la directrice. Pour l'enquête sur l'enseignement des langues étrangères (EILE), la directrice n'a pas encore de directive pour les inscriptions de l'an prochain.

Points "Mairie" :

Pause méridienne : point réalisé par Mme Bachellé

A la cantine du parc, en moyenne 287 enfants y déjeunent et l'encadrement de la pause méridienne est réalisé par 14 animateurs en moyenne par jour.

4 postes supplémentaires ont été affectées par la mairie pour les cantines scolaires car les plateaux doivent être déjà préparés à l'arrivée des enfants. En temps normal, du sport est prévu lors des pauses méridiennes mais impossible pour le moment car terrain synthétique non accessible en hiver, et cours divisée en zone pour éviter le brassage. L'aération de la cantine est réalisée aussi souvent que possible et Mme Bachellé rappelle que c'est l'une des obligations du protocole.

Travaux et équipements

Après les vacances de la Toussaint, la mairie a procédé à une semaine de visite pour assurer/renforcer la sécurité dans le cadre du plan Vigipirate.

La vraie difficulté repose sur le chantier du gymnase (faire la police auprès des entreprises qui passent sur la place de l'église aux horaires de pointe) et le parking privé vers l'entrée CP de l'école du PARC. Mr Lafon précise que des rondes sont réalisées par la police municipale à sa demande.

SECURISATION DES ABORDS DES ECOLES

La signalétique aux abords des écoles est à l'étude : un appel à projet a été lancé pour des illustrations réalisées par des enfants ; à cet égard, un intervenant du CCJL, plasticien, compose un travail avec des enfants ; leur réalisation sera reproduite devant passage de l'église, rue Boucicaud et avenue Dolivet vers Jean-Macé ; l'échéance du projet est prévue mi-mars 2021.

FARENTS a interrogé la mairie sur les avancées pour l'installation d'une caméra et l'implantation de ralentisseurs, il a été répondu que la mise en place d'une caméra est un processus long car cela touche la voie publique et nécessite l'accord du préfet; pour les ralentisseurs sur l'avenue Dolivet, cela n'est pas du ressort de la ville mais du département qui, pour le moment, n'y est pas favorable.

A la question posée par FARENTS sur la présence de représentants des parents d'élèves à la commission de sécurité de l'école, les textes réglementaires ne le prévoit pas. La mairie rappelle que l'absence des représentants des parents d'élèves à la commission sur les dérogations scolaires en 2020 était exceptionnelle au regard du contexte sanitaire et que bien entendu les représentants des parents seront conviés à la prochaine commission de dérogation.

A la question posée par le FCPE sur la possibilité de prévoir un préau/abri extérieur, la mairie a rappelé le projet en cours sur la conception des futures cours d'école avec des étudiants en master. Dans ce projet seront notamment pris en compte le comportement des enfants, l'évolution du climat... Pas d'information sur la mise en place de préau dans la cours de l'école du PARC à ce jour.

À la question posée par le FCPE sur une tendance pour les effectifs 2021-2022, la mairie a indiqué qu'elle en saura plus lors de la réunion programmée en fin de semaine avec la directrice académique et l'inspecteur de la 20e circonscription : les éléments seront transmis ; à ce jour, la tendance générale à Fontenay est une légère baisse des effectifs pour la rentrée prochaine.

D'autres actions sont menées par la mairie telles que :

- le dépôt d'un dossier dans le cadre du plan de relance pour le numérique à l'école ;
- la remise de livres par le maire aux élèves de CP ;
- la mise à disposition des enseignants de caméra pour d'éventuelles visio ;
- l'étude de caméra spécifique et l'apport d'écrans téléportés pour compléter les TNI.

Fin de la réunion à 19h30, secrétaire de séance FCPE